



CPAS
OCTUW
Uccle-Ukkel

**WE ARE
HIRING**

JOIN OUR TEAM

Le CPAS d'Uccle recherche

Un.e puériculteur.trice – Crèche Asselbergs – Au barème
C de la fonction publique locale.

Contrat à durée indéterminée à temps plein avec entrée
en fonction à partir du 15 octobre 2026.

**!! Connaissance du néerlandais: OBLIGATOIRE car crèche
agréée par "Kind en Gezin" !!**

Mission:

Le/la puériculteur/trice accompagne et prend soin des enfants, en tenant compte de leur
âge, intérêts et besoins. L'accueillant(e) d'enfants est responsable du bien-être de chacun
des enfants dont il ou elle a la charge.

Profil d'entrée :

- Vous disposez d'un certificat de qualification reconnu par le ministre flamand compétent. La liste des
preuves de qualifications éligibles se trouve sur le site web de 'Kind en Gezin' : [Kwalificatievereisten
en opleiding | Kind en Gezin](#)
- Un extrait de casier judiciaire 'modèle 2' (récent) qui prouve votre comportement irréprochable en ce
qui concerne vos contacts avec des enfants.
- Le cas échéant, un certificat des premiers secours (réanimation de base des enfants).
- Être dans les conditions ACS représente un atout.

Connaissance linguistique :

Néerlandais : très bonne connaissance (niveau langue maternelle) ou connaissance
active.

Français : bonne connaissance, principalement du vocabulaire utilisé dans une crèche.

Anglais : notions basiques.



Adresse

Chaussée d'Alsemberg 860,
Uccle 1180



Telephone

02 370 75 11



Intéressé.e ?

Veuillez envoyer une lettre de
motivation, votre CV ainsi qu'une copie
de votre diplôme à l'attention de

Monsieur Marc VANDENBERGHEN,
secrétaire général du CPAS

à l'adresse mail :
candidatures@cpasuccle.be

Tâches principales:

Un descriptif détaillé et complet est disponible sur demande au service du Personnel (02/370.75.70 – Danaé Abbeloos)

Mission 1 : Encadrement des enfants

Prendre soin des enfants, les accompagner lors des repas, proposer des activités de jeu. Nous accordons beaucoup d'importance à l'autonomie des enfants. Le bien-être et le bonheur de tout un chacun est notre priorité.

Mission 2 : Relations avec les parents

Vous travaillerez en étroite concertation avec les parents. Dès lors, la concertation et la confiance sont très importantes pour nous.

Mission 3 : Collaboration avec les collègues, la responsable et les intervenants externes

Avec l'équipe, vous mettrez tout en œuvre pour la qualité de la crèche, en y apportant votre contribution, vos suggestions et vos réactions.

Mission 4 : Encadrement des stagiaires et des nouveaux collaborateurs

Mission 5 : Formation, perfectionnement et développement professionnel

Mission 6 : Administratif

Mission 7 : Aménagement de l'espace de travail et entretien du matériel et du local

Comme toute l'équipe, vous serez responsable du fait que la crèche offre un environnement sûr, propre et bien rangé.



*!! Les candidatures incomplètes ne seront pas retenues !
Merci de préciser le n° de référence de l'offre
et/ou l'intitulé du poste avec service concerné.*

Nous proposons :

- * Un travail qui a du sens et la stabilité de l'emploi propre aux pouvoirs publics ;
- * Un contrat à durée indéterminée à temps plein (37h30/semaine) ;
- * Respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
 - o **Régime de congé attractif** : (38 jours à minima) via congés annuels + jours extra-légaux+ jours compensatoires à l'horaire d'été + jours congé sans solde ;
 - o **Horaire souple** selon le service et possibilité de prendre des congés en heure ;
- * Des avantages financiers :
 - o Salaire conforme aux barèmes des pouvoirs locaux de la Région de Bxl-Capitale - Niveau C1. À titre indicatif rémunération mensuelle brute de 2.670,68€ sans ancienneté et 2.964,71€ pour 5 ans d'ancienneté.
 - o Une **ancienneté valorisée** : prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public ainsi que du secteur privé pour autant que cela puisse être utile à la fonction (moyennant remise attestation probantes)
 - o **Titres repas** (valeur faciale de **8€**) ;
 - o Allocation de fin d'année ;
 - o Une **intervention** dans les frais de **transport** (Gratuité STIB et remboursement de 80% pour les autres transports en commun) ;
 - o **Indemnités vélo ou piéton**
 - o **Prime de bilinguisme** (223,87€ brut / mois) sur présentation des certificats Selor – connaissances écrite et orale élémentaire);
- * Autres avantages :
 - o **Un large éventail de formations** spécifiques, individuelles et/ou collectives ;
 - o Assurance hospitalisation à des conditions avantageuses ;
 - o Constitution d'une pension complémentaire (2^{ème} pilier) ;
 - o Intervention dans les voyages scolaires
 - o Réductions et avantages octroyés dans certains commerces uclois ;
 - o Aide et avantages d'accès aux plaines de jeux et crèches communales.
 - o Possibilités d'évolutions de carrière
 - o Une grande facilité d'accès :
 - Gare Uccle Calevoet (+De Lijn)
 - Tram/bus : 4/18/43/97/82/98 »



CPAS d'Uccle | OCMW van Ukkel
Administration Centrale | Centraal bestuur

860 Chaussée d'Alseberg - Alsebergsesteenweg | 1180 Uccle-Ukkel
Tel 02 370 75 11 | IBAN BE38 0000 0259 7172 BIC BPOTBEB1
www.cpasuccle.brussels | info@cpasuccle.be
www.ocmwukkel.be | info@ocmwukkel.be



CPAS
OCMW
Uccle-Ukkel